



Ref : CA2018/49

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 JUN 2018**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DEMANDE D'AGRÉMENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX  
MONTAIGNE AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE**

➔ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 08 juin 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3,*

*Vu le code du service national, et notamment ses articles L.120-22 à L.120-36, R.121-33 à R.121-46*

*Vu la délibération du conseil d'administration du 06 avril 2018 portant approbation du projet de conventionnement avec le fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ;*

*Entendu l'exposé de M. Hauquin, directeur de la direction orientation stages insertion professionnelle (DOSIP) et de M. Pialoux, directeur de la direction Vivre à l'Université (DIVU) de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Après en avoir délibéré,*

➔ **DÉCIDE à l'unanimité d'autoriser la présentation aux services de l'Etat du dossier de demande d'agrément ci-joint.**

Nombre de membres présents	<b>15</b>
Nombre de membres représentés	<b>16</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>31</b>
Nombre de votes pour	<b>31</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 26/06/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/06/2018